

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE
EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2026

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE
EN COMMUNAUTE D'ARGENTEUIL

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Subventions	16
Annexe B - Apports sous formes de biens et de services	16
Annexe C - Activités de financement	16



GILLES LAFLEUR

CPA Inc.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autre personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombres d'organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement et de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits d'activités de financement et de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net aux 31 mars 2026 et 2025 et aux 1er avril 2025 et 2024. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Gilles Lafleur, CPA auditeur

Saint-Jérôme

8 juin 2026

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	368 319 \$	427 173 \$
Apports sous forme de biens et de services (annexe B)	154 927	134 084
Activités de financement (annexe C)	311 190	106 935
Dons	4 070	17 724
Intérêts	5 442	9 812
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	4 000	1 848
Gain sur radiation d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	<u>3 371</u>	<u>-</u>
	<u>851 319</u>	<u>697 576</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	577 027	448 789
Services professionnels	20 582	15 885
Fournitures	7 652	2 294
Formation	647	4 865
Activités	26 704	7 456
Assurances	10 344	7 304
Électricité	2 769	1 032
Entretien et réparations	8 846	272
Fournitures de bureau et frais informatiques	21 871	7 091
Intérêt et frais bancaires	1 593	324
Frais de déplacement	2 489	589
Honoraires professionnels	33 538	9 299
Location de véhicule	8 800	6 000
Loyer	10 463	15 513
Publicité	11 505	13 265
Taxes, licences et permis	8 910	3 291
Télécommunications	4 323	4 433
Intérêt sur la dette à long terme	14 030	11 605
Amortissement - Immobilisations corporelles	27 793	4 419
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles (note 6)	<u>6 511</u>	<u>-</u>
	<u>806 397</u>	<u>563 726</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>44 922 \$</u></u>	<u><u>133 850 \$</u></u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>Non Affecté</u>	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Affecté (note 4)</u>	<u>Total 2 0 2 6</u>	<u>Total 2 0 2 5</u>
SOLDE AU DÉBUT	123 317 \$	316 099 \$	88 000 \$	527 416 \$	393 566 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	44 922	-	-	44 922	133 850
VIREMENTS INTERFONDS (note 4)	(46 555)	<u>46 555</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>121 684 \$</u>	<u>362 654 \$</u>	<u>88 000 \$</u>	<u>572 338 \$</u>	<u>527 416 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 BILAN
 31 MARS

	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	227 936 \$	351 020 \$
Débiteurs (note 5)	59 537	58 015
Sommes à recevoir de l'État	<u>22 644</u>	<u>13 205</u>
	310 117	422 240
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<u>595 020</u>	<u>532 875</u>
	<u>905 137 \$</u>	<u>955 115 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	58 058 \$	111 686 \$
Apports reportés (note 9)	42 374	99 237
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	<u>175 873</u>	<u>196 908</u>
	276 305	407 831
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	<u>56 494</u>	<u>19 868</u>
	332 799	427 699
ACTIF NET		
Non affecté	121 684	123 317
Investi en immobilisations	362 654	316 099
Affecté (note 4)	<u>88 000</u>	<u>88 000</u>
	572 338	527 416
	<u>905 137 \$</u>	<u>955 115 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ administrateur

_____ administrateur

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	44 922 \$	133 850 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	27 793	4 419
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(7 371)	(1 848)
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	<u>6 511</u>	<u>-</u>
	71 855	136 421
Variation nette d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	<u>(121 452)</u>	<u>48 876</u>
	<u>(49 597)</u>	<u>185 297</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	200 000
Remboursement de la dette à long terme	(21 035)	(3 092)
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>43 997</u>	<u>12 000</u>
	<u>22 962</u>	<u>208 908</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	645
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(96 449)</u>	<u>(522 740)</u>
	<u>(96 449)</u>	<u>(522 095)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(123 084)	(127 890)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>351 020</u>	<u>478 910</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>227 936 \$</u></u>	<u><u>351 020 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME :

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Cet organisme est également constitué comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il a pour mission d'accompagner et de soutenir les enfants de 0 à 18 ans en situation de vulnérabilité sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES :

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations et la dépréciation des actifs. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

b) Comptabilisation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produit selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

c) Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits provenant d'activités de financement sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque les activités sous-jacentes ont eu lieu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES : (suite)

d) Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont comptabilisés que si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et s'il s'agit de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement contre paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit. Dans ces cas, la mesure d'évaluation des dons reçus est la juste valeur.

L'organisme dispose d'un local fourni gratuitement par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et a également reçu, à titre bénévole, des services d'une agente de relations humaines ainsi que d'une infirmière du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - St-Jérôme. L'organisme dispose d'un véhicule fourni gratuitement de Toyota Lachute pour le transport des enfants. La charge de loyer, la charge de véhicule ainsi que les charges salariales, calculée selon la juste valeur sur le marché, sont présentée dans les charges et un apport équivalent est présenté dans les produits de l'exercice.

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre de bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

e) Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux et durées indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et durée</u>
Bâtiment	Amortissement dégressif	4 %
Enseignes	Amortissement dégressif	30 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	50 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %

g) Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES : (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

L'organisme comptabilise les coûts de transactions afférents aux instruments financiers évalués ultérieurement à leur juste valeur aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. La valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

h) Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3- PROMESSES DE DONS :

Au cours de l'exercice précédent, dans le cadre d'une campagne de financement pour l'acquisition et les rénovations majeures d'un bâtiment, l'organisme a obtenu des promesses de dons totalisant 115 000 \$. Conformément à la politique de l'organisme en cette matière, présentée à la note 2, seul un montant de 21 000 \$ (2025; 12 000 \$) a été comptabilisé dans les apports affectés aux immobilisations corporelles au cours de l'exercice.

4- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE ET VIREMENTS INTERNES :

Au cours de l'exercice, un montant de 46 555 \$ à été transféré de l'actif net affecté vers l'actif net investis en immobilisation afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles et au remboursement de la dette à long terme (capital et intérêt).

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a pris la décision d'affecté un montant de 88 000 \$ en fonds de prévoyance.

Le solde du fonds affecté au 31 mars 2026 est de 88 000 \$ (2024-2027).

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5- DÉBITEURS :

	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
Subventions à recevoir	34 303 \$	36 310 \$
Autres	<u>25 234</u>	<u>21 705</u>
	<u>59 537 \$</u>	<u>58 015 \$</u>

6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

	<u>2 0 2 6</u>			<u>2 0 2 5</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	96 722 \$	-	96 722 \$	96 722 \$
Bâtiment	498 702	18 413	480 289	421 933
Enseignes	4 117	1 235	2 882	-
Équipement informatique	30 707	23 161	7 546	2 513
Mobilier et équipement	<u>10 348</u>	<u>2 767</u>	<u>7 581</u>	<u>11 707</u>
	<u>640 596 \$</u>	<u>45 576 \$</u>	<u>595 020 \$</u>	<u>532 875 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a remplacé du mobilier et de l'équipement. La perte sur radiation d'immobilisations corporelles d'un montant de 6 511 \$ présentée séparément à l'état des résultats correspond au solde non amorti de l'ancien mobilier et équipement.

7- EMPRUNT BANCAIRE:

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 14 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5 %.

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 NOTES COMPLÉMENTAIRES
 31 MARS 2026

8- CRÉDITEURS :

	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
Fournisseurs	1 683 \$	815 \$
Salaires et vacances	35 403	22 534
Retenues à la source	13 173	13 517
Autres courus	<u>7 799</u>	<u>74 820</u>
	<u>58 058 \$</u>	<u>111 686 \$</u>

9- APPORTS REPORTÉS :

Les apports reportés représentent des subventions qui sont destinées à couvrir les charges des projets pour l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Solde</u> <u>début</u>	<u>Augmen-</u> <u>tation</u>	<u>Dimi -</u> <u>nution</u>	<u>Total</u> <u>2 0 2 6</u>	<u>Total</u> <u>2 0 2 5</u>
Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides - Aire ouverte	- \$	12 012 \$	(5 907)\$	6 105 \$	- \$
Commission scolaire Sir-Wilfrid -Laurier - Mission globale	-	10 000	(7 000)	3 000	-
MRC d'Argenteuil- Concertation développement social Argenteuil	-	30 243	(3 745)	26 498	-
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Proches aidants	16 000	-	(16 000)	-	16 000

9- APPORTS REPORTÉS : (suite)

	<u>Solde début</u>	<u>Augmen- tation</u>	<u>Dimi - nution</u>	<u>Total 2 0 2 6</u>	<u>Total 2 0 2 5</u>
PREL* - Projet Orthophonie communautaire et Aide aux devoirs	31 187 \$	-	(24 416)\$	6 771 \$	31 187 \$
Tournoi de golf	<u>52 050</u>	<u>-</u>	<u>(52 050)</u>	<u>-</u>	<u>52 050</u>
	<u>99 237 \$</u>	<u>52 255 \$</u>	<u>(109 118)\$</u>	<u>42 374 \$</u>	<u>99 237 \$</u>

* Les partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides

10- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a lancé une campagne de financement visant à recueillir des sommes pour l'acquisition et les rénovations majeures d'un bâtiment.

L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
Solde d'ouverture	19 868 \$	9 716 \$
Apports reçus au cours de l'exercice pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	43 997	12 000
Montant constaté à titre de produit de l'exercice (a)	<u>(7 371)</u>	<u>(1 848)</u>
Solde de clôture	<u>56 494 \$</u>	<u>19 868 \$</u>

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a remplacé du mobilier et de l'équipement qui avaient été acquis à l'aide d'apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Le gain sur radiation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles d'un montant de 3 371 \$, présenté séparément à l'état des résultats, correspond au solde non amorti des apports reportés de l'ancien mobilier et équipement.

11- DETTE À LONG TERME :

	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
Emprunt, remboursable par versements hebdomadaires de 387 \$ incluant les intérêts au taux de 7,36 %, garanti par un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable nette de 577 011 \$, échéant en août 2026	175 873 \$	196 908 \$
Tranche échéant à moins d'un an	<u>175 873</u>	<u>196 908</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Les remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice sont de 175 873 \$.

**12- VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE
 DU FONDS DE ROULEMENT :**

Débiteurs	(1 522)\$	(5 055)\$
Sommes à recevoir de l'État	(9 439)	(9 490)
Créditeurs	(53 628)	32 663
Apports reportés	<u>(56 863)</u>	<u>30 758</u>
	<u>(121 452)\$</u>	<u>48 876 \$</u>

13- INSTRUMENTS FINANCIERS :

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposée au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et sa dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt principalement en ce qui concerne sa dette à long terme. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

14- ENTENTE FONDATION DU DR JULIEN :

L'organisme a une entente avec la Fondation du Dr Julien (FDJ) et doit soumettre une reddition de compte. Celle-ci couvre l'exercice courant, soit du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Renseignements complémentaires - États des résultats

Revenus

Fonds du ministère de la famille via Fondation du Dr Julien	274 310 \$
Revenus de Guignolée reçu de la FDJ	4 925
Revenus de Guignolée du Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Argenteuil	20 951
Autres subventions	89 084
Dons et collectes de fonds	294 309
Autres	12 813
Biens et services reçus à titre de don	<u>154 927</u>
TOTAL DES REVENUS	<u>851 319</u>

Dépenses - Services et soins directs aux enfants vulnérables (SDE)

Salaires des équipes services directs aux enfants incluant les avantages et charges sociales

Responsables de l'accueil	51 181
Travailleurs sociaux	130 030
Psychoéducateurs	29 104
Éducateurs	94 178
Thérapeutes	16 206
Honoraires professionnels et spécialisés	5 007
Portion des salaires administratifs directement attribuable aux SDE	<u>65 939</u>
	<u>391 645</u>

Frais des activités - Services directs aux enfants

Formations en lien avec le processus de certification	247
Fournitures médicales et pour les activités cliniques	4 641
Activités - transports, repas et sorties	7 639
Frais de déplacement des employés	1 136
Assurances professionnelles	930
Frais d'occupation complets pour l'espace dédié aux SDE	67 886
Frais de télécommunication et informatiques	<u>33 776</u>
	<u>116 255</u>

Biens et services reçus à titre de don

Salaires sous forme de prêts de services	135 664
Don loyer et automobile pour transport des enfants	<u>19 263</u>
	<u>154 927</u>

GRAND SOUS-TOTAL DES SERVICES DIRECT AUX ENFANTS	<u>662 827</u>
---	-----------------------

14- ENTENTE FONDATION DU DR JULIEN : (suite)

Dépenses - soutien et gestion

Salaires des équipes - soutien et gestion	65 939
Honoraires professionnels et contractuels	35 970
Frais d'occupation complet pour l'espace dédié à la gestion	9 698
Frais de télécommunication et informatique - gestion	5 973
Activités de financement et frais Concertation en développement social d'Argenteuil	<u>25 990</u>
GRAND SOUS-TOTAL DES FRAIS DE SOUTIEN ET GESTION	<u>143 570</u>
GRAND TOTAL - DÉPENSES	<u>806 397</u>
EXCÉDENT DE L'ANNÉE COURANTE - TOUTE PROVENANCE	<u>44 922</u>
INSUFFISANCE DE L'ANNÉE COURANTE - FONDS DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE VIA FONDATION DU DR JULIEN	<u>(233 590)</u> \$
SOLDE DE L'APPORT REPORTÉ - FONDS DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE VIA FONDATION DR JULIEN, PRÉSENTÉ AU BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	0
NOUVEAU SOLDE DE L'APPORT REPORTÉ - FONDS DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE VIA FONDATION DR JULIEN, PRÉSENTÉ AU BILAN DE L'ANNÉE COURANTE	<u>0</u> \$

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 AUTRES RENSEIGNEMENTS - ANNEXES A, B ET C
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

2 0 2 6

2 0 2 5

ANNEXE A - SUBVENTIONS :

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides	43 924 \$	49 749 \$
Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord	-	16 000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	7 000	13 750
Emploi et Développement social Canada - Emploi d'été	-	-
Fondation du Dr Julien (note 14)	279 235	286 326
Fondation du Dr Julien - projet philanthropie	-	6 783
Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	-	16 537
Les partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides	24 416	28 028
MRC d'Argenteuil	<u>13 744</u>	<u>10 000</u>
	<u>368 319 \$</u>	<u>427 173 \$</u>

ANNEXE B - APPORTS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES :

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides-prêt de services	135 664 \$	112 571 \$
Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord-local	-	13 980
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier-local	10 463	1 533
Matériel roulant - Toyota et Volkswagen Lachute (2025; Volkswagen Lachute)	<u>8 800</u>	<u>6 000</u>
	<u>154 927 \$</u>	<u>134 084 \$</u>

ANNEXE C - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :

Guignolée	20 951 \$	20 948 \$
Tournoi de golf	199 951	-
Tim Hortons - Biscuits Sourire	34 409	30 157
Société des établissements de jeux du Québec (SEJQ) - Bingo	46 994	51 714
Autres	<u>8 885</u>	<u>4 116</u>
	<u>311 190 \$</u>	<u>106 935 \$</u>